

Une série de podcasts immersifs pour recruter des soignants

En première ligne de mire durant la pandémie, les soignants manquent aujourd'hui cruellement sur le territoire. Encore plus quand on parle de soignants à domicile. La voie est peu connue voire totalement méconnue y compris au sein des écoles d'infirmiers et d'aides-soignants. Pour tenter de séduire ses futurs collaborateurs, l'ASSAD-HAD a lancé début mai une série de podcasts immersifs pour découvrir le quotidien des soignants à domicile lors de leurs tournées.



Partagez un bout de chemin avec des soignants lors de leurs tournées à domicile

L'ASSAD-HAD, est une association à but non lucratif. Elle intervient dans deux domaines majeurs : le service à domicile (en soutien aux personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap) et la santé à domicile (via des services de soins infirmiers et hospitalisation à domicile).

Une campagne de recrutement inédite et innovante

Ils auraient pu s'appeler « Vis ma vie de soignant » mais ils sont diffusés sous l'appellation « Carnets de soignant ». L'outil est innovant et plutôt dans l'air du temps. « Nous avons opté pour ce format afin de ne pas nous contenter d'une simple présentation de soignants à domicile. Les reportages sont immersifs, l'ambiance est conservée, de quoi nous faire partager un bout de chemin avec le soignant lors de ses tournées à domicile », explique Céline Ronce Fabre. Facile à prendre en main, les 25-35 ans consomment les podcasts lors d'un trajet ou en vaquant à leurs occupations. « Pendant 10 à 14 mn, ils nous font vivre la réalité du métier, la vraie, celle qui est vécue par le salarié. » Lancée le 2 mai, l'ASSAD-HAD dévoile un nouveau podcast chaque lundi. Diffusés sur les plateformes d'écoute de podcasts, auprès des partenaires de l'emploi et relayés dans les écoles de formation de soignants de la région, l'association espère faire connaître davantage le métier.

L'hospitalisation à domicile, la grande absente du programme des écoles d'infirmiers

La crise sanitaire n'aidant pas, elle a joué un rôle sur la fatigabilité des professionnels de la santé. À cette problématique se rajoute le peu de communication autour de l'hospitalisation à domicile (HAD). « Lorsque les étudiants en école d'infirmiers terminent leur cursus, ils envisagent souvent 2 options, soit de partir en structure, soit d'aller vers de la profession libérale après 24 mois (ou 3 200 heures) d'exercices du métier. Ils connaissent peu la voie du domicile, et ne savent pas non plus que les heures réalisées en HAD sont comptabilisées pour justifier d'une expérience de 24 mois avant d'aller vers du libéral. Les aides-soignants envisagent également peu le domicile. En réalité, les soins au domicile (SSIAD ou HAD) ne font pas l'objet d'un module d'apprentissage dans les instituts de formation des soignants. Donc la voie est encore peu connue, et mérite d'être dévoilée au plus grand nombre » constate Céline. La spécialisation a été déployée il y a seulement 50 ans, trop peu pour se bâtir une notoriété suffisante.

« En Eure-et-Loir, l'ASSAD-HAD a besoin de 9 infirmiers et 6 aides-soignants supplémentaires »

« Les métiers de soignants ont évolué. L'infirmier à domicile est le référent dans la prise en charge, il procède donc à son acte technique de soin, à l'évaluation de la personne et est en lien avec l'équipe pluridisciplinaire – kinés, psychologues, pharmaciens. Son rôle est très différent de celui d'un infirmier en structure hospitalière », détaille Céline. Et puis en face de ce manque de personnel, les demandes affluent. Les patients découvrent de plus en plus la possibilité de se faire soigner à domicile : soins palliatifs, post-chirurgical, soins de réadaptation, traitements de cancer, pansements complexes mais aussi suivi d'une grossesse à risque... Le champ d'expertise de l'HAD est vaste.

En Eure-et-Loir, l'ASSAD-HAD a besoin de 9 infirmiers et 6 aides-soignants supplémentaires, soit a minima 15 postes. Et bien plus pour pouvoir faire face aux nouvelles demandes.

